

Débat Vœu Grand Écran - Conseil de Paris - 17 Juin 2014

M. Ian BROSSAT, adjoint, président.

- Nous passons à l'examen des vœux non rattachés.

Le vœu n° 89 est relatif au devenir de l'ancien cinéma Grand Ecran Italie.

La parole est, par conséquent, à M. Jérôme COUMET, maire du 13e arrondissement.

M. Jérôme COUMET, maire du 13e arrondissement.

- Merci, Monsieur le Maire.

Le feuillet de l'ancien cinéma Grand Ecran est à la fois riche en rebondissements mais pauvre en concrétisation. En effet, je souhaite saisir notre assemblée d'un ancien cinéma situé place d'Italie qui, à l'époque, disposait du plus grand écran d'Europe, d'où son nom Grand Ecran, et qui est maintenant fermé depuis 2006.

Depuis 2006, bien des projets avortés ou mort-nés ont alimenté le débat sur son évolution. Si le propriétaire, le groupe Euro Palace, a voulu au départ le vendre et vendre cette emprise pour une extension du centre commercial Italie Deux, les destinées examinées depuis avaient une vocation culturelle. Il fut notamment question de transformer ce lieu en multiplex, ce qui avait au moins le mérite de préserver une vocation cinématographique. Ce projet a finalement été abandonné par Gaumont Pathé, mais le même groupe nous annonçait et d'ailleurs affirmait en février 2013, que le nouvel acquéreur qu'ils avaient trouvé s'engageait à affecter ce lieu à un usage commercial de salle de spectacle, et à titre accessoire, de cinéma.

Or, cette assurance ne nous est plus donnée aujourd'hui, et je souhaite donc par ce vœu, qui a d'ailleurs été voté à l'unanimité du conseil du 13e arrondissement, rappeler aux vendeurs, comme aux futurs acquéreurs, la nécessité de respecter cet engagement pris devant nous. **Je souhaite donc que notre Conseil de Paris puisse se rassembler pour rappeler notre souhait unanime d'une orientation culturelle du projet à venir en ce lieu.**

Je vous remercie.

M. Ian BROSSAT, adjoint, président.

- Merci.

Pour vous répondre, la parole est à M. Bruno JULLIARD.

M. Bruno JULLIARD, premier adjoint.

- Merci, Jérôme COUMET, d'avoir pris l'initiative de ce vœu que je partage totalement parce qu'en effet, **en février 2013, Gaumont Pathé nous a informés d'une promesse de vente qui aurait été signée avec un opérateur privé en nous garantissant que l'affectation des locaux serait à usage commercial de salle de spectacle et de cinéma.** Le droit de préemption de la Ville sur le grand écran a été purgé. Tout ceci nous avait été confirmé par écrit par courrier de Pathé.

Il est vrai que depuis, les échanges ont été pour le moins discontinus, et ni vous, Mairie du 13^e arrondissement, ni la Ville de Paris, n'ont eu d'informations claires sur le contenu de ce nouveau projet, ni sur les dernières avancées de la vente. Certes, il s'agit d'une vente totalement privée, mais **au vu de l'importance du projet, de la mobilisation de la population, des élus de tous bords, il apparaît indispensable que nous ayons des informations supplémentaires.**

Je dois vous avouer que les derniers échanges que j'ai pu avoir avec Pathé n'étaient pas du tout conclusifs et je n'ai pas réussi à savoir quel était réellement le destinataire d'une vente, si elle a eu lieu. Je pense qu'il nous faut appeler à une reprise d'un dialogue avec Gaumont Pathé, c'est absolument indispensable, et **par ce vœu nous pouvons réaffirmer notre attachement au grand écran et notre volonté que les engagements pris par Pathé Gaumont soient respectés. Je pense qu'il sera très utile que ce vœu une fois voté, soit par ailleurs largement rendu public.**

M. Ian BROSSAT, adjoint, président.

- Merci.

Je mets donc aux voix, à main levée, le vœu n° 89 avec un **avis favorable de l'Exécutif.**

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le vœu est adopté à l'unanimité. (2014, V. 86).